

Approvisionnement d'énergie—Loi

Le premier ministre de la Saskatchewan dit que les producteurs de pétrole pourront continuer de toucher le prix courant à la tête de puits, mais que le gouvernement de la province a l'intention de prendre toutes les hausses à partir de ce chiffre et de les ajouter aux recettes provinciales. On permettrait une exception, sous forme de stimulant pour l'exploration et la mise en valeur. Le ministre de l'Industrie, M. Kim Thorson, a dit que les recettes de la taxe spéciale—qui pourraient s'établir à 160 millions de dollars par année si la taxe est de \$2 le baril—serviraient à verser des subventions pour empêcher la montée des prix du pétrole à la consommation, pour financer l'exploitation de la société de la Couronne Saskoil, pour la recherche et les autres mesures destinées à améliorer les approvisionnements énergétiques et pour grossir le revenu d'ensemble du gouvernement. Il a dit également que le prix maximum de \$3.38 payé aux producteurs de pétrole pourrait monter si leurs frais augmentaient, puis il a ajouté:

Deux fois l'an, nous passerons en revue les frais des producteurs et des exploitants en Saskatchewan et si nous sommes persuadés que ces frais ont effectivement augmenté, l'exploitant bénéficiera d'un escompte ou d'une exemption. Son prix de base montera.

Voilà la méthode adoptée par la Saskatchewan. Comparons cela avec les propositions du premier ministre de la Colombie-Britannique, en vertu desquelles les hausses toucheraient tous les Canadiens ainsi que les consommateurs des États-Unis, et la majeure partie de la hausse ne serait pas versée au gouvernement ni aux habitants de l'Alberta pour les aider à payer les services nécessaires, mais iraient aux producteurs de pétrole, les compagnies multinationales qui contrôlent à peu près tous le pétrole et le gaz naturel en Alberta.

Hier, durant le discours de mon ami, le député de Kootenay-Ouest (M. Harding), on lui a posé une question au sujet de la hausse du prix du gaz naturel en Colombie-Britannique. Je tiens à consigner au compte rendu ce qui s'est passé. Examinons la situation en Colombie-Britannique et voyons qui sera atteint, qui devra payer davantage pour le gaz naturel dans cette province et comparons cette situation avec celle de l'Alberta. Le gouvernement de la Colombie-Britannique va percevoir 100 millions de dollars de plus par année, grâce à la vente de ressources pétrolières et surtout de gaz naturel. Le gouvernement de la Colombie-Britannique a établi une société de la Couronne, la B.C. Petroleum Corporation qui a le pouvoir de produire, de commercialiser, de distribuer et de transporter les produits pétroliers en Colombie-Britannique. Grâce à cette société, le gouvernement joue le rôle d'intermédiaire au sein de l'industrie du gaz naturel, rôle qui était autrefois celui de la West Coast Transmission Company. Les producteurs vendront maintenant leur gaz à la B.C. Petroleum Corporation qui le revendra plus cher à la West Coast Transmission qui elle le distribuera aux marchés nationaux et étrangers.

Le gouvernement de la Colombie-Britannique a demandé à la West Coast Transmission Company d'augmenter le prix du gaz naturel de façon à ce que celui-ci reflète plus exactement la valeur réelle de cette ressource relativement à l'économie de la province. La West Coast Transmission a reçu de l'office national de l'énergie d'Ottawa le droit de porter le prix du gaz naturel de 32 à 58c. les mille pieds cubes. Qui paie cette augmentation? C'est là une question importante. Plus de 60 p. 100 du gaz naturel produit en Colombie-Britannique est exporté aux États-Unis.

● (2120)

M. Taylor: C'est une honte.

[M. Orlikow.]

M. Orlikow: Le député de Churchill (M. Taylor) dit: «C'est une honte.» Je dis que c'est à l'honneur du gouvernement de la Colombie-Britannique qui oblige le consommateur américain à acheter le gaz naturel au même prix que s'ils devaient l'obtenir de toute autre source en Colombie-Britannique.

Des voix: Oh, oh!

M. Orlikow: Les 40 p. 100 restants de gaz naturel en Colombie-Britannique sont consommés par le commerce et l'industrie de même que les particuliers. Dans certains cas, il serait difficile pour les propriétaires de maisons qui utilisent ce gaz d'échapper à une augmentation de prix aussi importante que celle qui a été imposée par la West Coast Transmission. Toutefois, en Colombie-Britannique, une société de la Couronne, la B.C. Hydro, distribue la majeure partie du gaz naturel aux utilisateurs résidentiels, et cette année, la B.C. Hydro a suffisamment d'excédents de fonds provenant de la vente d'électricité au nord-ouest des États-Unis, toujours affamé d'énergie, pour assumer à elle seule l'augmentation du prix du gaz naturel.

Autrement dit, et j'espère que les membres du parti conservateur m'écoutent, le gouvernement de la Colombie-Britannique pourra augmenter sensiblement ses recettes, mais le consommateur de la province n'aura pas à payer davantage pour le gaz naturel. Finalement, la West Coast Transmission fera des bénéfices sur la vente du gaz naturel, la province pourra lui faire verser un impôt sur le revenu plus élevé, car la West Coast Transmission va accroître ses bénéfices avec l'augmentation de ses prix, mais le public ne subira aucune augmentation de prix.

Je conseille aux membres du parti conservateur, et notamment à ceux de l'Alberta, de voir comment les terribles gouvernements socialistes de la Colombie-Britannique et de la Saskatchewan ont réglé ce problème et de comparer leurs solutions avec celles qui ont été proposées pour résoudre le problème du pétrole et du gaz naturel...

M. Epp: Ce sont des largesses des socialistes.

M. Orlikow: J'aimerais dire au député de Provencher (M. Epp) que moi-même, et certainement tous mes électeurs, seraient bien heureux de profiter des largesses dont bénéficieront les gens de la province plutôt que les sociétés multinationales.

Des voix: Bravo!

M. Orlikow: Je fais une proposition au député de Provencher. J'aimerais qu'il vienne discuter de cette question lors d'une réunion dans ma circonscription, et j'irais à mon tour en discuter dans n'importe quelle ville de sa circonscription qu'il me désignera.

Des voix: Bravo!

M. Orlikow: C'est le genre de politique que l'on devrait suivre, à notre avis, une politique aux termes de laquelle les avantages des ressources dont jouit notre pays profitent aux Canadiens plutôt qu'aux sociétés multinationales, comme l'ont prétendu des membres du parti conservateur à la Chambre ainsi que le premier ministre de l'Alberta. A notre avis, une augmentation du prix actuel du pétrole serait inexcusable car tout le travail nécessaire à l'extraction de ce pétrole, prospection, forage, canalisations et pompage, est déjà fait. C'est du pétrole qui reste à notre disposition. Les compagnies pétrolières vendaient le pétrole, il y a un an, à \$2.50 le baril et faisaient un bénéfice